

nête, mais où on l'accuse d'atermoïement. Pendant la lecture de cet extrait, il m'a paru que le journal commettait une injustice en reprochant surtout à M. Leonard de retarder les travaux. Il m'est venu à l'idée que le parti auquel mon honorable ami appartient était au pouvoir de 1903 à 1911 et, que par suite, s'il y a eu retard, c'est à coup sûr l'ancienne administration qui est à blâmer bien plus que personne autre. J'ai donc pensé que le journal était injuste pour ceux qu'il attaquait, et qu'il aurait dû jeter le blâme sur l'ancienne administration plutôt que sur le Gouvernement actuel. Figurez-vous ma surprise d'apprendre que l'honorable député n'avait pas lu le paragraphe le plus important de cet article qu'il citait. Il s'est borné à la lecture d'une couple d'alinéas pendant que, dans le même article se trouvent les lignes qui suivent:

Qui est responsable de cet extraordinaire état de choses. Des années se sont écoulées depuis la date qu'avait mentionnée le gouvernement Laurier pour l'achèvement de cette ligne. Par incapacité ou pour faire naître de plus nombreuses occasions de grappillage, l'ancienne administration a apporté une extrême lenteur à l'exécution des travaux à l'est de Winnipeg. Au reste, quelle qu'en soit la cause, il est visible que jusqu'en 1912 le gouvernement libéral a fait un énorme gaspillage de temps et d'argent dans la division de l'est du Transcontinental.

Sans doute que l'honorable député n'avait pas parcouru tout l'article, et ce n'est pas volontairement qu'il a omis de communiquer à la Chambre le paragraphe dont je viens de donner lecture; mais il est tout de même singulier qu'il ait lu et le commencement et la fin et en ait laissé de côté la partie mitoyenne. Puisque l'honorable député a bien voulu nous dire ce qui se publie dans les journaux de Winnipeg, je lui rapporterai ce que dit un autre journal de la même ville, non pas un journal conservateur, mais un journal édité par un homme qui a siégé dans cette Chambre pendant plusieurs années à titre de libéral et qui, il y a un peu plus d'un an, s'est porté candidat dans Macdonald dans les intérêts du parti libéral. C'est presque par accident que ce journal, parmi d'autres, m'est tombé sous la main. Dans son numéro du 20 mars 1914, la "Tribune" de Winnipeg parle de cette affaire dans les termes qui suivent:

S'il n'y a pas de la maladresse ou de l'étourderie dans la conduite de cette entreprise, le public sera étonné. Tout cela a tellement l'air d'une colossale bévue qu'après s'être vu imposer inutilement un ou deux transcontinentaux, le public canadien aura à se couvrir de cendres et d'un cilice devant les suites de cette politique

[M. Davidson.]

de voies ferrées qu'a été celle de l'ancien gouvernement.

N'est-il pas surprenant que cet article ait échappé à l'attention de mon honorable ami au moment où son regard scrutait les colonnes des journaux de Winnipeg?

Je ne suis pas, monsieur l'Orateur, de ceux qui blâmeront l'honorable député de Renfrew-sud (M. Graham) d'avoir, pendant plus de sept heures, tenté d'expliquer à sa décharge les déclarations des commissaires chargés de faire enquête sur la construction du Transcontinental. L'honorable député ne pouvait, à mon sens, faire moins que de se défendre contre les accusations fort graves de ce rapport. C'est avec joie que le pays lui aurait donné, non pas seulement sept heures, mais sept semaines au besoin pour qu'il eût abondamment le temps de présenter sa défense. Le malheur qu'il y a, c'est qu'au bout du compte, malgré toute la peine qu'il s'est donnée, malgré ses talents bien connus d'orateur habile, il lui a été impossible de faire exonérer de tout blâme son administration et le Gouvernement dont il a été membre.

On prétend que ce rapport n'aurait pas dû être publié ou mis en circulation à une époque où il y a dans le monde un resserrement de l'argent. On assure que la circulation de ce rapport nuira à notre crédit et au crédit de la compagnie de chemin de fer du Grand-Tronc qui, dans le moment, cherche à emprunter. C'est là une prétention bien extraordinaire. De peur de nuire au crédit du Canada, il faudrait, quand l'argent est rare, laisser faire et ne rien dire. Autant vouloir qu'on ne mène pas devant la police l'ami que l'on soupçonne de nous avoir volé, ou encore que l'on ne fasse point des recherches à son sujet de crainte que son crédit n'en souffre. C'est un raisonnement bien extraordinaire ou, mieux encore, fort absurde.

Le crédit du Canada est trop bien établi pour que rien de cette sorte lui fasse tort. Si ce rapport n'avait pas été publié, si la preuve des irrégularités commises n'avait pas été rendue publique, le crédit du Canada en souffrirait bien plus que de la publication des faits. Depuis quelques années déjà il était évident que des irrégularités avaient été commises dans la construction de cette ligne. Les financiers et les hommes de chemins de fer du monde entier ont été mis au courant de ce qui se passait, et si nous avons fermé les yeux sur ces irrégularités, cela aurait causé bien plus de dommages au crédit du Canada que de faire la lumière à ce sujet. Mais si l'argument de